

FR



NOTICE D'UTILISATION

ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



KIT PISCINE

ZODIAC ORIGINAL

À remettre au client

SOMMAIRE

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

CONSIGNE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN	p. 4
Traitement physique et mécanique	p. 4
Traitement chimique	p. 5
Produits indispensables	p. 5
Entretien du bassin	p. 7
ENTRETIEN SPÉCIFIQUE	p. 9
Contrôle de la pression d'air	p. 9
Niveau d'eau du bassin	p. 9
RÉPARATION	p. 10
HIVERNAGE DE VOTRE BASSIN	p. 11
Si vous remisez votre bassin	p. 12
REMISE EN ROUTE PRINTANIÈRE	p. 14
CONDITION DE GARANTIE	p. 14
CONSEILS DE SÉCURITÉ	p. 15
RECYCLAGE	p. 18
RÉGLEMENTATION	p. 19

CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Avant tout traitement, nous vous rappelons que le bassin doit être rempli d'eau du réseau de ville (pas d'eau de pluie ou de source, ...).

Ceci est un résumé succinct sur le traitement d'eau à base de chlore, n'hésitez pas à demander conseil auprès d'un spécialiste du traitement de l'eau.

Le non-respect des consignes d'entretien peut engendrer des risques graves pour la santé, notamment celles des enfants.

Pour le plaisir du baigneur autant que pour l'hygiène, il est important que l'eau reste claire, cristalline, limpide et bactériologiquement pure. Pour cela il est nécessaire de la traiter :

- Physiquement : par une filtration et des accessoires
- Chimiquement : par des traitements appropriés

Le traitement physique supprime les particules en suspensions dans votre bassin.

Le traitement chimique est nécessaire pour la stérilisation de l'eau, l'élimination des bactéries (algues et micro-organismes). Ce sont deux traitements complémentaires et indispensables l'un à l'autre. Le contrôle et l'entretien de votre eau se fait quotidiennement.

TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE

Le volume total d'eau contenu dans votre bassin doit être recyclé dans sa totalité au moins une fois par jour minimum.

Le traitement physique se fait par l'utilisation d'une filtration adaptée au volume d'eau du bassin et d'accessoires tels que épuisettes, balai, robots.

La durée quotidienne de fonctionnement de la filtration doit être au moins de 8h par jour (de préférence 2 h le matin, 4h en journée, 2h le soir) pour une eau jusqu'à 21°C. Au-delà, il y a lieu d'augmenter le temps de filtration. Il n'y a pas de règles, mais plus la température de l'eau est chaude, plus le temps de filtration doit être important.

Nous vous conseillons par exemple : Température de l'eau / 2

Exemple pour 24°C = 12h de filtration minimum

CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

TRAITEMENT CHIMIQUE

Important : Tous les produits chimiques doivent être compatibles avec le liner en PVC. Il existe actuellement plusieurs traitements pour l'eau de votre bassin, nous parlerons uniquement du traitement par le chlore.

Avant toute chose, munissez-vous d'une trousse de contrôle « pH – Chlore », élément indispensable pour le contrôle du traitement chimique de votre eau.

Lisez et suivez les indications mentionnées sur le produit avant, pendant et après utilisation.

Respectez les dosages et leur compatibilité avec d'autres produits. Evitez de faire tourner la pompe la nuit car à part le brassage de l'eau, la durée du traitement chimique est limitée.

PRODUITS INDISPENSABLES

► TRAITEMENT DE L'ACIDITÉ DE L'EAU (PH)

Pour un traitement efficace de l'eau, l'acidité (le pH) doit être située entre 7.2 et 7.6. Il convient de toujours contrôler et ajuster le pH de l'eau avant toute opération, pour cela, utilisez une trousse de contrôle des produits (pH- pour diminuer et pH+ pour augmenter le pH).

► TRAITEMENT ANTI-ALGUES

Pour une action préventive contre le développement et la prolifération des algues et champignons, utilisez une trousse de contrôle et des produits anti-algues, algicides-fongicides : produits à ne pas mélanger avec les produits chlorés.

► DÉSINFECTION DE L'EAU (CHLORE)

Les produits chlorés sont indispensables pour la destruction des bactéries. Attention le pH modifie la proportion de chlore réellement actif (celui qui tue les bactéries). Respectez bien les instructions contenues dans la trousse de contrôle et sur les produits.

► TRAITEMENT DE L'EAU

1. Traitement choc de l'eau, à faire lors de la mise en eau et remise en service du bassin avec des chlores rapides. En général, chlore en poudre ou granulés).
2. Traitement permanent avec des chlores lents pour maintenir un bon taux. Attention, ne jamais mettre en contact direct le chlore avec la paroi ou le fond du bassin, il le durcit, le décolore et l'abîme définitivement (exclusion de la garantie)

CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Remarques générales

Le dosage des produits se fait en fonction de (suivre impérativement les indications mentionnées sur le produit) :

- la quantité d'eau dans le bassin à traiter
- la fréquentation du bassin (nombre de personnes, apport plus ou moins importants d'agents perturbateurs)
- conditions climatiques (un temps orageux ainsi que la température de l'eau nécessitent un ajustement de chlore régulier pour éviter que l'eau ne vire au vert ; ne pas mettre d'eau sur le produit, mais le produit dans l'eau)

Il faut toujours brasser l'eau et attendre la dissolution d'un produit avant d'ajouter un autre produit dans l'eau.

Attendez environ 12h entre chaque ajustage de pH, de chlore, ou de traitement anti-algues en faisant tourner votre filtration comme indiqué paragraphe 1.

Si vous ne démontez pas le bassin tous les ans, renouvelez un tiers de votre eau chaque année et tous les 4 à 5 ans, renouvelez la totalité de l'eau du bassin.

Attention

L'eau est un milieu vivant, de ce fait son traitement demande une astreinte régulière de contrôle et d'entretien. Un mauvais entretien peut amener une prolifération de germes pathogènes, d'algues, de bactéries, virus, champignons etc... qui peuvent changer la nature de l'eau, sa couleur et favoriser le développement de taches sur le revêtement PVC pouvant être irrémédiables (exclusion de la garantie).

Si l'eau de votre bassin est parfaitement limpide, sans odeur de chlore, vous devez quand même assurer un traitement d'entretien avec du chlore lent et un anti-algues (le taux de chlore doit être compris entre 1 et 2 PPM et le pH entre 7,2 et 7,6).

Bâche d'été (bâche à bulles) en option.

Isotherme, elle a pour but de prévenir l'évaporation de l'eau et de protéger celle-ci de la pollution (feuilles,...).

En film à bulles, elle capte la chaleur des rayons solaires tout en évitant la formation d'algues et la surconsommation de chlore. Pendant la nuit, elle réduit la déperdition de chaleur.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doit pas être effectués par des enfants sans surveillance.

CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Recommandations

Il est conseillé de découper la bâche à bulles au niveau des montants de l'échelle afin d'éviter qu'elle ne s'envole. Avant de mettre en place la bâche à bulles, vérifiez qu'elle ne gênera en rien le bon fonctionnement du système de filtration.

Avant et après utilisation maintenez vos produits Piscine bien fermés dans un endroit sec et toujours loin de la portée des enfants.

N'hésitez pas à demander des renseignements sur la gamme de nos produits à votre distributeur habituel. Surtout respectez les modes d'emploi ainsi que les dosages préconisés sous peine de détériorer le revêtement PVC et la filtration.

En aucun cas il ne faut jeter le chlore directement dans le bassin, ceci aurait pour effet de décolorer et de rendre cassant le revêtement PVC de façon irréversible (exclusion de la garantie). Prenez conseil auprès de votre distributeur habituel.

ENTRETIEN DU BASSIN

Tous nos bassins sont traités anti-crypto, anti-fongique, anti-UV et résistent à l'eau normalement chlorée. Afin de ne pas détériorer le bassin (ou poche), n'utilisez aucun produit de nettoyage à base d'hydrocarbure (solvant).

Nettoyez soigneusement et régulièrement le bassin avec une éponge imbibée de produit à pH neutre (pas de brosse, pas de nettoyeur haute pression : cas d'exclusion de garantie). Ne pas nettoyer votre bassin en plein soleil. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos distributeurs agréés sur les produits à utiliser et leurs conseils d'utilisation.

Nota

Le manque d'entretien peut laisser des traces indélébiles sur votre bassin (lavez-le une fois par mois).

Attention

Les UV jouent un rôle important sur la durée de vie et la tenue des coloris de votre bassin ; des précautions particulières d'entretien sont à respecter dans les régions à forte exposition solaire. Dans les zones à climat tropical, consulter impérativement votre distributeur local afin de connaître les particularités de contrôle et d'entretien du bassin.

La bonne conservation de la poche passe par un entretien permanent de l'eau (maintien du pH et concentration en stérilisants). Les micro-organismes qui se développent si l'eau n'est pas correctement traitée sont à l'origine de taches et dégradations diverses.

CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

En règle générale, le tissu subit une décoloration normale due à son vieillissement. Plusieurs paramètres peuvent accélérer ou non le vieillissement naturel de la matière (tissu enduit). Nous vous demandons de prendre régulièrement contact avec votre distributeur agréé afin d'examiner votre bassin au cours de la 4^{ème} année à partir de la mise en service, puis tous les 2 ans.

► TENUES DES COLORIS

Les variations plus ou moins rapides des couleurs sont liées à l'utilisation des produits stérilisants (oxydants). Ce phénomène est normal. Elles varient en fonction de la concentration de ces produits et l'utilisation du bassin. Des décolorations locales au niveau des accessoires (skimmer, buses de refoulement, etc...) peuvent être constatées. Celles-ci sont dues à une concentration excessive de produits de traitement de l'eau ainsi qu'aux UV et/ou un mauvais entretien du bassin.

► LIGNES D'EAU

La ligne d'eau doit être nettoyée régulièrement pour éviter les incrustations d'origines diverses : calcaire, produits gras, etc... Son nettoyage doit être minutieux et régulier en utilisant des produits non abrasifs compatibles au PVC. L'utilisation de solvants organiques tels que acétone, trichlorethylène est totalement prohibée.

► TACHES

Dans certains cas, des taches peuvent apparaître sur le PVC.

Taches roses : Il s'agit de bactéries qui s'incorporent à la matière, se développent et se nourrissent du PVC.

Taches grises : Ce sont en général des auréoles dues à un champignon d'origine extérieure à l'étanchéité (cas des terrains humides) ou d'une eau polluée.

Taches brunes : Elles résultent de la prolifération d'algues ou de dépôts de cuivre (sulfate de cuivre, procédé de traitement électro-physique, etc...).

Dans tous les cas rencontrés, il faut vérifier l'acidité de l'eau (pH). S'il n'est pas correct, il faut le rétablir en utilisant un pH + ou un pH -. Une fois que cet acidité est comprise entre les valeurs 7.2 et 7.6, choquez l'eau en filtrant pendant 24 heures au plus. Avant tout traitement, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un spécialiste agréé.

Attention

Ne pas couvrir le bassin (bâche hiver ou été) pendant une chloration choc et laisser le bassin découvert au moins 3h après.

ENTRETIEN SPÉCIFIQUE



L'appareil doit être déconnecté de sa source d'alimentation électrique pendant l'entretien et lors du remplacement de pièces.

La fiche doit être retiré de la source d'alimentation tel que l'opérateur puisse le vérifier à partir de n'importe quels points auquel il a accès que la fiche reste bien débranché.

CONTRÔLE DE LA PRESSION D'AIR

La conception du bassin veut que plus ou moins progressivement, le niveau d'eau descende et les boudin s'affaisse, la partie centrale du bassin s'affaisse et les extrémités remontent. Il est alors nécessaire de gonfler le boudin d'air.

Cette opération est à faire, pour un bassin neuf, tous les 2 ou 3 mois (selon utilisation et conditions climatiques), elle est terminée lorsque des bulles d'air s'échappent des orifices. Le renouvellement de cette opération dépendra également de l'âge de votre bassin (au toucher, le bassin doit être ferme).

Rajoutez toujours de l'air dans les boudins jusqu'à échappement de celui-ci par les orifices avant de remettre de l'eau dans le bassin.

Le boudin ne doit jamais être rempli uniquement d'eau ; il y aurait alors risque de déchirure du tissu (contraintes mécaniques trop importantes).

Toutefois, vous pouvez diminuer la hauteur du boudin en diminuant la pression d'air dans le boudin (renseignez-vous auprès de l'un de nos distributeurs agréés).

NIVEAU D'EAU DU BASSIN

- Le niveau d'eau ne doit pas être en dessous de $2/3$ de la hauteur du bassin.
- Le niveau d'eau maximum est à ras le bord.

N'hésitez pas à demander conseils auprès de nos distributeurs agréés.

La poche est conçue pour résister aux agents corrosifs, si malgré tous les soins apportés, vous détériorez accidentellement la poche, vous pouvez :

Pour une réparation minime : petit trou

Grâce à une trousse de réparation vous pouvez effectuer vous-même la réparation de petit trou sur le bassin.

Un kit de réparation est fournie avec votre bassin. Il contient :

- des échantillons de tissus,
- de la colle pour réparer en cas de fuites des parois ou du bassin, sans avoir à vidanger le bassin.

Dans ce cas, placez un peu de cette colle à l'extrémité de votre doigt et passez la sur le trou. Cette colle n'agit qu'en milieu humide : laissez l'eau s'écouler du trou car elle aidera la colle à se solidifier. Si le trou est situé au-dessus de l'eau, arrosez abondamment alors que vous étalez la colle et maintenir une légère pression durant quelques secondes.

Pour une réparation plus importante

Renseignez-vous auprès de nos distributeurs sur la faisabilité de cette réparation. Faites une photo au besoin et munissez-vous toujours de la facture.

Nota

Des précautions particulières d'entretien sont à respecter dans les régions à fort taux d'humidité et/ou avec une terre acide et/ou un air chargé d'embrun marin. Dans les zones à climat tropical, consultez impérativement votre distributeur local afin de connaître les particularités de contrôle et d'entretien de la structure.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé : par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

HIVERNAGE DE VOTRE BASSIN



Il est recommandé de mettre hors-tension l'installation avant toute intervention.

SI VOUS LAISSEZ LE BASSIN MONTÉ :

► QUE FAIRE POUR LE BASSIN?

1. Regonflez en air le boudin du bassin
2. Impératif : contrôlez la pression d'air et regonflez si besoin votre bassin (ne le laissez pas s'affaisser). Cette opération ne peut se faire qu'en période de non gel. Bien que le bassin ne craigne pas le gel, ne jamais monter sur celui-ci lorsqu'il est gelé (cas d'exclusion de la garantie).
3. Vérifiez le pH et la teneur en chlore de votre bassin. Ajustez si besoin.
4. Nettoyez le fond, les parois, la ligne d'eau (avec un produit conseillé par nos distributeurs - aucun produit à base de solvant).
5. Versez un produit d'hivernage et brassez-le à l'aide de la filtration. (Produit d'hivernage ainsi que son dosage : voir nos distributeurs). Le produit d'hivernage assure une protection de l'eau pendant l'hiver : ce n'est pas un antigel.
6. Démontez le skimmer et remise-le.
7. Fermez la vanne de refoulement, débranchez la filtration.
8. Remplissez le bassin jusqu'à raz bord.
9. Impératif : couvrez le bassin avec une bâche d'hivernage. (Installation de la bâche - voir notice de la "bâche d'hivernage").
10. Remisez le système de filtration, le skimmer, les tuyaux après les avoir lavés à l'eau douce, rincez, séchez et rangez-les dans un endroit sec à l'abri du gel. Précaution d'hivernage de la filtration : voir notice "filtration". N'oubliez pas les accessoires piscines (échelle, balai, ...).

► BACHE D'HIVERNAGE

Son utilisation permet de retrouver après l'hiver, l'eau du bassin prête avec le minimum de traitement pour une nouvelle saison

Résistante (ne constitue toutefois en aucun cas une barrière de sécurité), traitée anti-UV, opaque et étanche, elle convient parfaitement pour les bassins protégés du vent.

Elle protège l'eau des salissures (feuilles, insectes, etc.) venant de l'extérieur. Son opacité permet d'éviter la photosynthèse (coupe de la lumière du jour et évite la formation d'algues).

HIVERNAGE DE VOTRE BASSIN

Régulièrement, enlevez les feuilles et eau de pluie qui stagneraient sur la bâche pour assurer une longue vie à celle-ci.

Toutefois, laissez toujours un peu d'eau sur la bâche, elle plaquera bien celle-ci sur l'eau du bassin et évitera une trop grande prise aux vents.

Suivant chaque type de bassin et son exposition (notamment au vent), vous trouverez une bâche correspondante. N'hésitez pas à contacter votre vendeur habituel, qui vous conseillera sur le rôle et la pose de celle-ci.

Précautions

Avant d'installer la bâche d'hivernage (uniquement par beau temps, pas de vent), assurez-vous que :

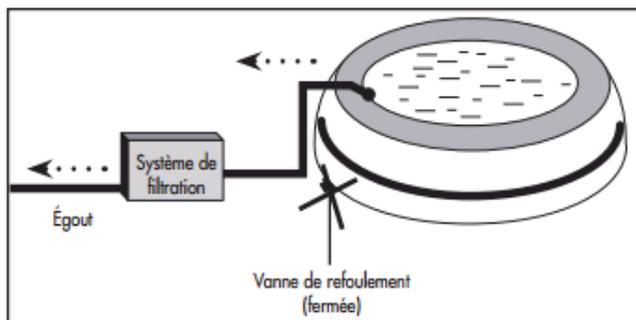
- le bassin a été lavé ;
- les accessoires sont enlevés (échelle, skimmer) ;
- l'eau a été traitée avec des produits d'hivernage pour le bassin ;
- le niveau de l'eau du bassin est au maximum (à ras bord).

SI VOUS REMISEZ VOTRE BASSIN :

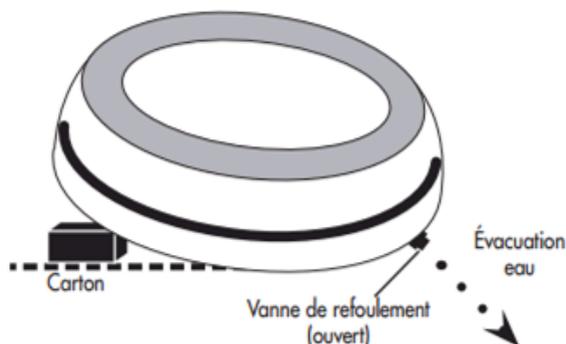
1. Opération à faire par beau temps lorsqu'il n'y a pas de vent.
2. Avant de démonter, il faut que l'eau de votre bassin soit limpide, cristalline et bactériologiquement pure. Des impuretés pourraient rester pendant tout l'hiver dans le boudin et l'abîmer. Faites un traitement choc si besoin.
3. Nettoyez le fond, l'intérieur et l'extérieur du bassin ainsi que la ligne d'eau avec des produits de nettoyage (voir "nettoyage"). Rincez au jet.
4. Videz votre bassin (utilisez votre pompe; attention au désamorçage) :
 - placez le tuyau d'aspiration au fond du bassin.
 - placez le tuyau à la sortie "égout" de votre vanne.
 - fermez la vanne de refoulement.
 - videz votre bassin jusqu'aux obturateurs à l'aide de votre filtration.
 - mettez les obturateurs en place.
 - videz le plus possible votre bassin environ 4 cm d'eau au fond à l'aide de votre filtration.

HIVERNAGE DE VOTRE BASSIN

- regonflez le boudin de votre bassin.



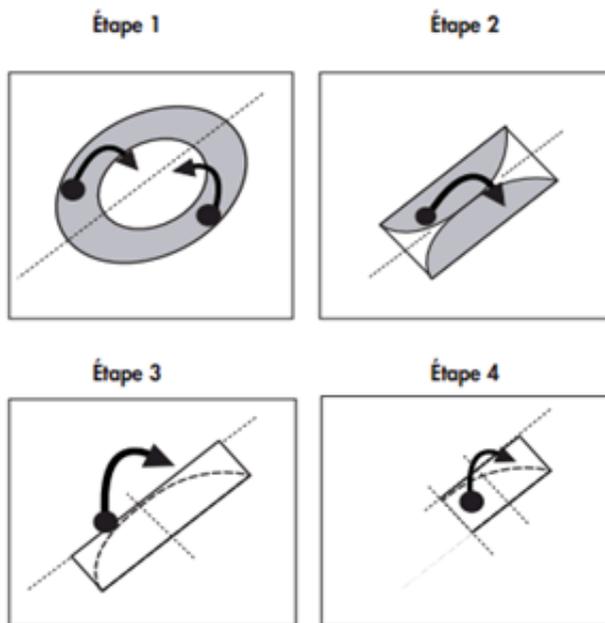
- levez et calez le bassin (avec des cartons par exemple), ouvrez la vanne de refoulement afin que l'eau s'évacue.



- avec l'aide de la pompe et d'une éponge, retirez l'eau dans les boudins en passant le tuyau dans un orifice à la place d'un obturateur,
- regonfler le boudin pour compenser la perte d'eau,
- la vidange du bassin et des boudins est essentielle afin d'éviter la prolifération de moisissures et d'algues pendant l'hiver (utilisez éponge, sceau, aspirateur à eau...),
- avant de dégonfler le boudin, nettoyez-le, séchez-le et ceci complètement,
- enlevez les passants de ceintures, puis la ceinture. Faites cette opération quand le bassin est un peu "mou". Nettoyez et rangez.
- enlevez les obturateurs. Laissez dégonfler.
- enlevez la vanne de refoulement, remettez la protection sur le bouchon de gonflage.

HIVERNAGE DE VOTRE BASSIN

- repliez le bassin (ne pas talquer ou traiter le tissu). Assurez- vous que le bassin soit propre et sec.



- remettez-le dans son carton d'origine et placez-le dans un endroit sec, hors gel et en évitant le contact de tuyaux chauds. Attention aux rongeurs.
5. Remisez le système de filtration, le skimmer, les tuyaux après les avoir lavés (à l'eau douce). Rincez. Séchez dans un endroit sec à l'abri du gel. Précaution d'hivernage de la filtration : voir notice "filtration".

REMISE EN ROUTE PRINTANIÈRE

! Il est recommandé de mettre hors-tension l'installation avant toute intervention.

Cas de remontage du bassin : reprendre les instructions depuis le début de la notice partie Montage.

Cas d'un bassin rempli : enlevez la bâche d'hivernage, nettoyer-là, utilisez une épuisette de surface pour retirer les débris, feuilles,...

Réinstallez votre filtration, skimmer, changer 1/3 de votre eau, contrôlez le pH de l'eau, faites un traitement de choc de l'eau et faites fonctionner sans interruption votre filtration pendant 24 heures.

Testez votre eau (voir traitement eau). Nettoyez l'élément filtrant lorsque nécessaire, aspirez tous les débris déposés dans le fond avec un aspirateur de bassin prévu à cet effet.

CONDITION DE GARANTIE

connectez vous sur www.my-cfgroup.fr pour consulter toutes les garanties.



<https://www.my-cfgroup.fr/fr/kits-piscines/azteck/kit-piscine-azteck-82>

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



CENTRE
ANTIPOISON

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Avant d'installer et d'utiliser, la piscine, veuillez lire attentivement, assimiler et respecter toutes les informations contenues dans cette notice d'utilisation. Ces avertissements, instructions et consignes de sécurité portent sur certains des risques usuels associés aux loisirs aquatiques, mais ils ne peuvent pas couvrir la totalité des risques et dangers dans tous les cas. Faites toujours preuve de prudence, de discernement et de bon sens lors des activités aquatiques. Conservez ces informations afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.
- Sécurité des non-nageurs
 - Une surveillance attentive, active et continue par un adulte compétent des enfants qui ne savent pas bien nager et des non-nageurs est requise en permanence (en gardant à l'esprit que le risque de noyade est le plus élevé pour les enfants de moins de cinq ans).
 - Désignez un adulte compétent pour surveiller le bassin à chaque fois qu'il est utilisé.
 - Il convient que les enfants qui ne savent pas bien nager ou les non-nageurs portent des équipements de protection individuelle lorsqu'ils utilisent la piscine.
 - Lorsque le bassin n'est pas utilisé ou est sans surveillance, retirez tous les jouets de la piscine et ses abords afin de ne pas attirer les enfants vers le bassin.
- Dispositifs de sécurité
 - Il est recommandé d'installer une barrière (et de sécuriser toutes les portes et fenêtres, le cas échéant) afin d'empêcher tout accès non autorisé à la piscine.
 - Les barrières, couvertures, alarmes de piscines ou dispositifs de sécurité similaires sont des aides utiles, mais ils ne remplacent pas la surveillance continue par un adulte compétent.
- Équipements de sécurité
 - Il est recommandé de garder du matériel de sauvetage (une bouée, par exemple) près du bassin.
 - Gardez un téléphone en parfait état de marche et une liste de numéros d'urgence à proximité du bassin.
- Sécurité d'emploi de la piscine
 - Incitez tous les utilisateurs, en particulier les enfants, à apprendre à nager.
 - Apprenez les gestes qui sauvent (réanimation cardiopulmonaire) et remettez régulièrement à jour vos connaissances. Ces gestes peuvent sauver une vie en cas d'urgence.
 - Expliquez aux utilisateurs de la piscine, enfants inclus, la procédure à suivre en cas d'urgence.
 - Ne plongez jamais dans un plan d'eau peu profond, sous peine de blessures graves ou mortelles.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- N'utilisez pas la piscine sous l'emprise d'alcool ou de médicaments susceptibles de réduire votre capacité à utiliser la piscine en toute sécurité
- Si la piscine est recouverte d'une couverture, retirez-la entièrement de la surface de l'eau avant d'entrer dans le bassin.
- Traitez l'eau de votre piscine et instaurez de bonnes pratiques d'hygiène afin de protéger les utilisateurs des maladies liées à l'eau. Consultez les consignes de traitement de l'eau données dans la notice d'utilisation.
- Stockez les produits chimiques (produits de traitement de l'eau, de nettoyage ou de désinfection, par exemple) hors de portée des enfants.
- Utilisez les pictogrammes décrits ci-dessous, vous devez impérativement les apposer à moins de 2 mètres du bassin, dans une position visible apparente :

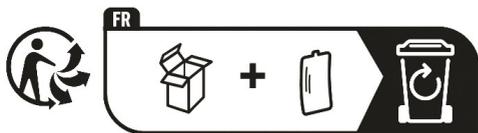


- Placez les échelles amovibles sur une surface horizontale
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de 8 ans et plus, et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances s'ils ont reçu une supervision ou des instructions concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers impliqués.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE



Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur, lors du remplacement du produit.



Déclaration de conformité CE

Par la présente, DEL SAS déclare que les produits suivants qu'elle fournit :

Désignation du produit : kits piscines ZODIAC Original
Désignation du type : WINKY 4, WINKY 5/105, WINKY 5/120, WINKY 6, WINKY 8, OVLINE 2000, OVLINE 3000, OVLINE 4000, HIPPO 40 et HIPPO 65

respectent les directives européennes suivantes :

Directive 2014/35/UE (BT)

Directive 2011/65/UE (ROHS)

Normes harmonisées appliquées :

EN 60335-1 (COMPIL 15 de Juin 2021)

S.A.S. DEL
La Basse Croix Rouge
35530 BRECE
Tél. 02 99 00 17 72
Fax 02 99 00 21 79
Siret 303 355 671 00031

Fait à Brécé, le 13/04/2023
Antoine Fournier, Directeur général



DEL SAS
17 R COLONEL BOUVET
68530 BUHL - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

Zodiac Original,
une marque de

